

La microfinance en Europe: L'enquête des adhérents REM-MFC

RAPPORT 2014/2015

Note de synthese



European
Commission

With financial support from
the European Union

Fabrizio Botti
Diego Luigi Dagradi
Luca Maria Torre

Note de synthèse

Cette septième édition du Rapport sur la microfinance en Europe donne un aperçu général des évolutions du secteur dans les domaines d'activités typiques des institutions de microfinancement, du portefeuille des microcrédits, de la performance sociale et financière pendant la période 2014-2015, et repose sur des données recueillies par l'enquête effectuée pour la première fois en collaboration entre le Réseau Européen de la Microfinance (REM) et le Microfinance Centre (MFC). Par rapport aux éditions précédentes, l'enquête REM-MFC 2014-2015 a amélioré ses critères de sélection des institutions participantes. Les 149 intervenants

sondés proviennent d'un ensemble présélectionné de fournisseurs de microcrédits: les membres des réseaux REM et MFC (66 IMF) et les membres de réseaux nationaux affiliés au REM (83 IMF). Les données quantitatives et les informations recueillies dans le questionnaire s'accompagnent d'entretiens qualitatifs avec les principaux fournisseurs européens de microcrédits. En conséquence, le rapport conjoint du REM et du MFC brosse un ampleur tableau de la microfinance en Europe et constitue une ébauche significative d'ensemble de données pour les années à venir.

PRINCIPALES CONCLUSIONS

Méthodologie

Aperçu du secteur européen de la micro finance en 2014-2015, en fonction de données recueillies auprès de membres du Réseau Européen de la Microfinance (REM) et du Microfinance Centre (MFC) et de membres de réseaux nationaux qui s'y rattachent.

Diversité institutionnelle de la microfinance européenne

L'enquête REM-MFC 2014-2015 s'est adressée à un large éventail d'acteurs issus de 22 pays (dont 14 États membres de l'UE). Il en ressort plusieurs différences régionales dans l'évolution des IMF en Europe de l'Ouest et de l'Est, mais certains points de convergence commencent à apparaître.

Les fournisseurs de microcrédits affichent plusieurs modèles institutionnels et oeuvrent dans des cadres législatifs et réglementaires hétérogènes : les participants à l'enquête sont avant tout des institutions financières non bancaires (60%) et des ONG (31%), mais ont aussi d'autres formes juridiques (par ex., des banques commerciales, des coopératives/des mutuelles de crédit, des organismes étatiques).

Le secteur européen du microcrédit illustré par les 149 IMF sondées est varié, relativement jeune et dynamique. La majorité (77%) des répondants

ont lancé leurs activités de microcrédit après 1995. Près de la moitié de l'échantillon a entamé des activités de prêt entre 1995 et 2004.

Dans leur grande majorité, les IMF interviewées ont pour mission principale l'inclusion financière (72%) et la création d'emplois (70%), suivies de la promotion de la micro-entreprise (60%), de l'inclusion sociale et de la réduction de la pauvreté (59%). Une proportion plus faible des répondants (20%) mettent l'accent sur des buts comme les minorités ethniques et/ou l'autonomisation des immigrés ainsi que l'emploi des jeunes (18-25 ans). Plus de la moitié des IMF sondées sont spécialisées dans le microfinancement, qui représente plus de 75% de leur chiffre d'affaires total. Le nombre total des effectifs rémunérés a atteint 7,076 d'équivalents de salariés à temps complet en 2015, dont une proportion importante de femmes (56%) et une présence significative d'IMF comptant moins de 10 salariés (42%).

PRINCIPALES CONCLUSIONS

Diversité institutionnelle

Le secteur européen du microcrédit qu'illustrent les 149 IMF sondées, issues de 22 pays, dénote des modèles institutionnels divers (bien que la majorité d'entre elles soit des IFNB et des ONG), est relativement jeune (la plupart des IMF a commencé ses activités après 1995) et, d'après les indications des répondants, vise principalement l'inclusion financière et la création d'emplois.

Activités de microfinancement : tendances et portée

Dans la période 2014-2015, le volume total et le nombre de microcrédits débloqués ont montré tous deux une tendance croissante. En 2015, les IMF interviewées ont décaissé un total de 552 834 prêts (+12% comparé à 2014), ce qui représente un volume total de prêts de 1,6 milliards EUR (+16%).

En 2015, les IMF sondées ont desservi 747 265 emprunteurs actifs (+13% comparé à 2014) et l'encours du portefeuille brut de microcrédits a atteint 2,5 milliards EUR (+15%).

L'encours du portefeuille est en majeure partie destiné à des fins professionnelles (71% du total en 2015, 75% 2014). Néanmoins, la répartition est en train de basculer vers les prêts personnels (29% du total en 2015), parce que le nombre et le montant des microcrédits personnels décaissés augmente plus rapidement que les microcrédits professionnels. En 2015, le nombre des emprunteurs actifs qui ont bénéficié d'un microcrédit professionnel était de 402 365. Au cours de l'année, les IMF interviewées ont débloqué un total de 220 305 microcrédits professionnels (+8% comparé à 2014), ce qui correspond à un volume total de prêts de 917 millions EUR (+6%).

L'enquête montre aussi qu'au moins 207 983 entreprises ont bénéficié d'un microcrédit professionnel en 2015, sachant que les entreprises informelles et les travailleurs indépendants représentent le segment principal des

clients desservis. D'après les chiffres rapportés, le nombre d'entreprises soutenues par les IMF sondées a augmenté de 9 % de 2014 à 2015.

S'agissant des microcrédits personnels, en 2015, les IMF sondées ont débloqué un total de 332 529 microcrédits (+15% comparé à 2014), soit un volume total de 654 millions EUR (+34%). Dans la même année, le nombre d'emprunteurs actifs bénéficiant de microcrédits personnels a atteint un total de 344 900.

Il existe des différences importantes de conditions d'octroi entre les prêts professionnels et les prêts personnels. En général, les microcrédits personnels ont une taille plus réduite que les microcrédits professionnels (1 697 EUR contre 7 947 EUR), ils ont des durées plus réduites (30 mois contre 41 mois) et sont plus chers (19 % de taux d'intérêt contre 10,7 %). S'agissant de la clientèle desservie à la fois par des microcrédits professionnels et personnels, les IMF sondées montrent un engagement partiel envers les différents groupes cible proposés dans l'enquête : populations rurales ou urbaines, chômeurs ou bénéficiaires de prestations sociales, femmes, minorités ethniques et/ou immigrés, jeunes de 18 à 25 ans, handicapés et personnes souffrant d'exclusion financière. Les IMF diversifient le risque de leur portefeuille en desservant plusieurs catégories d'emprunteurs défavorisés (plus de 4 en moyenne), chacun d'entre eux représentant une proportion limitée du total des emprunteurs actifs.

PRINCIPALES CONCLUSIONS

Portée

- Les membres du REM-MFC ont contribué à une expansion significative de l'échelle du secteur, dans le nombre et dans le volume des microcrédits débloqués.
- L'encours global du portefeuille est principalement affecté à un financement professionnel, bien qu'un nombre croissant de clients soient desservis par des microcrédits personnels dans la période 2014-15.
- S'agissant du soutien de l'entrepreneuriat, en 2015 le nombre d'emprunteurs actifs bénéficiant de microcrédits professionnels a atteint un total de 402 365.

Les services non financiers, un élément constitutif qui domine l'activité européenne de microfinancement

La fourniture de services à la fois financiers et non financiers est une caractéristique qui distingue une grande partie des participants à l'enquête.

Un nombre négligeable d'IMF offrent des services financiers qui vont au-delà des microcrédits professionnels et personnels, avec des produits supplémentaires comme : l'assurance (4%), les comptes courants/les comptes chèques (3%), les hypothèques (3%), la banque mobile (1%) et les services de transfert d'argent (1%). Cette tendance souffre deux exceptions : les IMF qui fournissent des prêts professionnels de grande dimension (> 25 000 EUR aux microentreprises et aux PME : 42%) et celles qui offrent des produits d'épargne (18%). Bien que la microfinance verte soit encore considérée comme une tendance jeune et sous-développée en Europe, près d'un tiers des répondants s'adonnent ou envisagent de

s'adonner à des pratiques favorables à l'environnement, sous forme de microcrédits dans les énergies renouvelables, d'efficacité énergétique et d'activité favorable à l'environnement.

Un grand nombre d'IMF sondées proposent aussi des services non financiers (58% des IMF participantes). Les services non financiers les plus courants consistent en services de développement des entreprises (SDE, 32%), en éducation financière (31%) et en tutorat (30%). Les IMF généralement internalisent la fourniture de produits et de services financiers (88% des 85 IMF interviewées) et dispensent « personnellement » les services à leurs clients (56%) ou le font en partie personnellement et en partie en ligne.

PRINCIPALES CONCLUSIONS

Au-delà des microcrédits

La plupart des IMF sondées suit une approche intégrée de la microfinance, permettant de fournir des produits financiers (avant tout des microcrédits personnels et professionnels mais aussi des produits d'épargne et des prêts aux entreprises) et des services non financiers (essentiellement des SDE, de l'éducation financière et du tutorat).

Performance financière : amélioration des rapports financiers et de la solidité financière

Une part considérable des IMF sondées fournissent des données fiables sur leur performance financière, ce qui s'inscrit dans le droit fil du processus de maturation actuel du secteur européen de la microfinance, et exprime l'évolution progressive des systèmes informatiques de gestion et la capacité institutionnelle à se conformer aux obligations en vigueur en matière de rapports financiers.

Les tendances de la performance financière et de la qualité des portefeuilles témoignent de la viabilité financière croissante du secteur européen de la microfinance, malgré quelques cas critiques particuliers.

S'agissant de la qualité des portefeuilles, les IMF sondées affichent une amélioration pendant la période 2014-2015. Le PAR30 a baissé de 10,4% à 9,7% et les amortissements par profits et pertes sont passés de 2,8 % à de 2,6 %.

Si on la mesure par les rendements des actifs (ROA), la rentabilité des capitaux propres (ROE) et l'autosuffisance financière et opérationnelle

(OSS), la viabilité financière globale est moindre chez les IMF occidentales que chez leurs homologues d'Europe de l'Est, où se trouvent la plupart des IMF durables du point de vue opérationnel et présentant la meilleure performance financière.

Dans l'ensemble, le ROE moyen a diminué en passant de 2,8% en 2014 à 5,7% en 2015. Cette tendance est principalement due aux IMF des pays de l'Est, où le ROE a plus que doublé (de 3,6% à 7,7%). Dans les pays d'Europe de l'Ouest, le ROE moyen est négatif et en baisse. Le ROA (3% en 2015) et l'OSS (90,6% en 2015) n'ont pas connu de changements significatifs au cours des deux années couvertes par l'enquête. Seules 43 IMF sur 94 étaient autosuffisantes du point de vue opérationnel et financier en 2015 : seules sept d'entre elles proviennent de pays d'Europe de l'Ouest.

PRINCIPALES CONCLUSIONS

Diversité institutionnelle

- La performance financière montre une tendance positive dans l'ensemble : la qualité des portefeuilles s'améliore et la viabilité se stabilise.
- La plupart des IMF durables du point de vue opérationnel et qui ont la meilleure performance financière se trouvent dans des pays d'Europe de l'Est.

La microfinance en Europe: L'enquête des adhérents REM-MFC

RAPPORT 2014/2015



European
Commission

With financial support from
the European Union